



ET POURQUOI PAS UN TIERS-LIEU ?

FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET NOTAMMENT L'INTERGÉNÉRATIONNEL EST UNE AMBITION PARTAGÉE PAR DE NOMBREUX ACTEURS DU TERRITOIRE. LE CONSEIL DES SAGES, QUI A CHOISI DE TRAVAILLER SUR CE THÈME, A PROPOSÉ LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU. OÙ EN SOMMES-NOUS ? INTERVIEW DE MOUNE LEDRU, RAPPORTEUR DU GROUPE INTERGÉNÉRATIONNEL AU SEIN DU CDS.



Qu'est-ce qu'un tiers-lieu, et existe-t-il une définition du tiers-lieu ?

Oui, en 2022, le dictionnaire du Petit Robert a ajouté une définition du tiers-lieu : « *Espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs* ».

Pour illustrer avec un exemple, c'était les cafés de campagne d'il y a cinquante ans, lieux de vie sociale et culturelle.

Ne pensez-vous pas que les activités proposées par le tiers-lieu pourraient concurrencer des entreprises ou des associations locales ?

En effet et par définition nous ne les proposerons pas dans le tiers-lieu à Sautron et orienterons les demandes vers les structures existantes. C'est d'ailleurs une demande expresse de la mairie.

Avez-vous fait des démarches préliminaires ?

Nous sommes allés visiter le tiers-lieu de Saint-Mars-du-Désert et celui de Vertou (Beautour Village). Nous avons fait des recherches sur Internet pour voir s'il y avait des aides pour monter un tiers-lieu. Nous avons eu une visioconférence avec CAP tiers-lieux, géré par la région des Pays de la Loire, et nous avons eu la possibilité de suivre le montage complet d'un tiers-lieu existant à Bouvron. Suite à ces échanges et pour

avancer sur le projet, il convient de répondre à deux questions fondamentales :

- Y a-t-il une demande à Sautron pour ce type de lieu ?
- Y a-t-il des personnes qui seraient prêtes à s'en occuper ?

Et maintenant ?

Nous devons qualifier le besoin. Pour cela, nous allons lancer une consultation à partir du mois d'avril afin de recueillir les attentes des habitants pour ce type de lieu. Et surtout, identifier des personnes susceptibles de s'emparer de ce projet pour le mener à terme et le faire vivre.

Nous savons que la municipalité est favorable à l'émergence d'un tiers-lieu, mais les différentes expériences montrent que pour que cela fonctionne, il faut une équipe de bénévoles motivée pour en assurer l'animation.

Aussi, le questionnaire permettra aux personnes intéressées de se faire connaître et de nous rejoindre dans la conduite de ce projet.

Donnez votre avis via le questionnaire en ligne : Ville de Sautron, rubrique « Conseil des Sages » ou questionnaire à disposition à l'accueil de la mairie principale.

Contact :
conseildessagessautron@gmail.com